



Département

**Cours**

**Analyse grammaticale et stylistique**

proposé par Marie-Ange Julia

## **1. PRESENTATION**

L'épreuve de grammaire et de stylistique exige une maîtrise rigoureuse du système de la langue, indissociable d'une finesse d'analyse stylistique. Ce cours vise à fournir l'appareil méthodologique et conceptuel nécessaire à l'étude des faits de langue, conformément aux exigences du concours. Chaque notion sera explorée à travers des fiches de synthèse qui seront fournies et la mise en pratique systématique par un double dispositif : un texte d'entraînement pour l'appropriation des outils et un texte de consolidation pour en assurer la parfaite maîtrise. Cette approche intégrée permettra de préparer avec cohérence les deux volets complémentaires de l'épreuve.

## **2. PLAN DE COURS**

La nomenclature suivante recense les faits de langue fondamentaux dont la maîtrise est impérative pour le concours. Ce programme, évolutif, sera enrichi au fil de l'année pour couvrir l'ensemble des problématiques grammaticales et stylistiques selon les besoins de chacun. Afin d'éprouver ces notions, les analyses s'appuieront sur un corpus de textes représentatif de la littérature française du XVI<sup>e</sup> siècle à nos jours, garantissant ainsi une confrontation directe avec les spécificités de chaque état de langue.

Morphosyntaxe des classes de mots : le système nominal ; le système pronominal ; le système adjectival ; le système prépositionnel ; les déterminants ; les indéfinis ; les conjonctions ; les adverbes ; les interjections.

Morphosyntaxe du verbe : formation, emplois et valeurs des temps de l'indicatif ; du subjonctif ; de l'impératif ; du participe ; de l'infinitif ; du gérondif.

Les auxiliaires.

La formation des mots.

L'ordre des mots.

Syntaxe de la phrase complexe : la subordination (complétive, relative, circonstancielle, interrogative indirecte, infinitive, participiale) ; la coordination et la juxtaposition.

L'énonciation.

La négation.

L'interrogation.

Lexicologie et sémantique.

Les emplois de « que ».